

Le 6 janvier 2017

Signature d'une convention quinquennale entre l'Université de Lille, de CNRS, Centrale Lille et l'ENSCL

L'Université de Lille, le CNRS, Centrale Lille et l'ENSCL ont signé une convention quinquennale de site (2015-2019), le 5 janvier 2017. Cette convention a été signée à Lille, sur le campus de la cité scientifique, par Alain Fuchs, président du CNRS, Fabienne Blaise, présidente de l'Université de Lille - sciences humaines et sociales, Jean-Christophe Camart, président de l'Université de Lille - sciences et technologies, Xavier Vandendriessche, président de l'Université de Lille - droit et santé, Emmanuel Duflos, directeur de Centrale Lille et Rose-Noëlle Vannier, directrice de l'École Nationale Supérieure de Chimie Lille.

Renforcer le partenariat établi dans les 34 structures de recherche partagées

Avec cette convention, les établissements de l'Université de Lille (engagés dans un processus de fusion au 1er janvier 2018), Centrale Lille, l'École Nationale Supérieure de Chimie de Lille et le CNRS renforcent leur partenariat dans leurs 34 structures partagées travaillant dans les grands champs scientifiques suivants: biologie et santé, environnement, ingénierie, mathématiques, informatique et sciences humaines et sociales. De façon plus précise, les recherches au cœur de ce partenariat portent notamment sur les thèmes suivants : cancer maladies métaboliques et cardiovasculaires; maladies inflammatoires, infectieuses et immunitaires; biologie structurale et fonctionnelle; chimie et matériaux; physique et interfaces; environnement (atmosphère, biodiversité, océan); mathématiques; ingénierie, information et communication; transport; sciences sociales, affectives et cognitives des comportements; sciences et cultures du visuel; humanités classiques, humanités numériques; sciences historiques; sociologie, économie et sciences politiques.

CONTACTS PRESSE

Cyrielle Chlon
Chargée de communication
Université de Lille
Sciences et Technologies
T 03 20 43 65 82
cyrielle.chlon@univ-lille1.fr

Stéphanie Piquet
Coordination relations presse
Université de Lille
T 03 20 96 43 35
stephanie.piquet@univ-lille2.fr

Stéphanie Barbez
Chargée de communication
CNRS délégation régionale
Nord-Pas de Calais et Picardie
T 03 20 12 28 18
stephanie.barbez@cnrs.fr

Soutenir la mise en place de projets interdisciplinaires

Cette convention vise à promouvoir la mise en place de projets interdisciplinaires originaux, à développer des coopérations internationales structurantes et à conforter la politique d'équipements et de plateformes technologiques de haut niveau qui caractérise le site. En effet, grâce à d'importants investissements menés depuis plus de 10 ans, le site lillois dispose déjà d'équipements et de plateformes d'élaboration et de caractérisation au meilleur niveau international. Ils constituent un atout majeur en termes d'attractivité du site, sur le plan international ou sur celui de la recherche partenariale avec le secteur socio-économique.

Sur le plan de la politique partagée, la convention prévoit notamment d'harmoniser et de se concerter en matière d'affectation des ressources, de soutenir les procédures permettant aux enseignants-chercheurs de se consacrer plus intensément à leur activité de recherche sur des périodes déterminées (congrès thématiques, accueil en délégation), d'agir de manière concertée en matière de formation à et par la recherche, notamment dans le cadre des écoles doctorales, d'utiliser une signature unique des publications scientifiques issues des laboratoires communs, et définir des principes généraux acceptés par tous pour la gestion de l'activité contractuelle et la valorisation des travaux de recherche.

Avec ce partenariat renforcé, l'Université de Lille, Centrale Lille, l'ENSCL et le CNRS souhaitent plus que jamais faire du site lillois un site internationalement reconnu et attractif sur le plan de la recherche, avec pour objectif de figurer d'ici 10 ans parmi les 50 meilleures universités européennes.